

Lucien Stanzione et Marie-Pierre Monier, sénateurs du Vaucluse et de la Drôme : 'La lavande court un grand danger !'

«Les mesures européennes envisagées dans le cadre de la stratégie pour une chimie durable, et notamment la révision du règlement REACH « Registration, évaluation and authorisation of chemicals Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) constituent un vrai danger pour les producteurs de lavande et de lavandin et, au-delà, pour l'ensemble de la filière des PPAM (filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales) ainsi que pour les communes des territoires concernés », affirme Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse.

«Ce sont plus de 10 000 hectares en Provence en productions et donc près de 1 000 agriculteurs concernés, sans compter les nombreuses entreprises de transformation agro-alimentaires et de cosmétiques. Ces produits classés en appellation d'origine contrôlée (AOC) génèrent plus de 9 000 emplois directs et 17 000 emplois indirects liés à l'activité touristique.»

Mise en danger des petites structures

En mettant une nouvelle fois en question les huiles essentielles et leur composition, ces mesures seraient dévastatrices en particulier pour les plus petites structures et pourraient créer une défiance chez les consommateurs et les transformateurs.

Le risque?

Il serait de voir purement et simplement disparaître les producteurs de lavandes et de lavandin qui contribuent aussi à façonner les paysages de nos deux départements si prisés des touristes. Pour évoquer ce sujet, <u>Lucien Stanzione</u> et <u>Marie-Pierre Monier</u>, respectivement sénateurs du Vaucluse et de la Drôme, ont organisé une rencontre avec les élus de <u>Saint-Christol</u>, d'<u>Aurel</u>, de <u>Rustrel</u>, de <u>Sault</u>, de la <u>communauté de communes Ventoux Sud</u> et de <u>Ferrassières</u> (26).

Un plan d'actions

«Ensemble, nous avons décidé d'envoyer un courrier commun des élus au Premier ministre ainsi qu'aux ministres concernés par le sujet, pour que la réforme de la réglementation REACH n'impacte pas les huiles essentielles. Nous continuons nos interventions auprès des parlementaires, du gouvernement et de l'État pour les alerter sur les prix croissants de l'énergie qui impactent les coûts des producteurs. Enfin nous sommes en train d'établir un plan de sauvegarde de la filière lavandicole.

L'union fait la force

Dans ce cadre, une réunion sera organisée au <u>Revest-du-Bion</u> dans les Alpes-de-Haute-Provence, avec le Sénateur Jean-Yves Roux. Objectif ? Travailler ensemble, sans distinction de territoire, pour apporter un



soutien à la filière, avec les élus locaux et les responsables de tous les maillons de la filière.



DR

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse 'Le territoire n'attend pas'

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse continue à se battre sur tous les fronts. Au programme ? Un décryptage de la Loi 3DS aux élus et techniciens des communes de Vaucluse ; La déshumanisation des gares de Vaucluse et toujours la défense de l'huile essentielle de lavande et de lavandin face à la règlementation européenne Reach.

La loi 3DS

Dernièrement, <u>Lucien Stanzione</u>, sénateur de Vaucluse a réuni 30 élus locaux et techniciens vauclusiens sur le texte de la Loi 3DS (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale). Objectif ? Présenter et décrypter la Loi tout en recueillant leurs questionnements et propositions. Le sénateur était accompagné, dans cette démarche, par maître Bluteau du Barreau de Paris.



Ils y ont participé

Les élus des communes d'Avignon, d'Ansouis, de Caromb, de Caseneuve, d'Entraigues-sur-la-Sorgue, de Faucon, de Jonquières, de l'Isle-sur-la-Sorgue, de Lauris, de Piolenc, de Sablet, de Saint-Cécile-les-Vignes, de Sault, de Savoillans, de Sivergues ainsi que des représentants d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) et du Conseil départemental ont assisté à cette réunion en présentiel et en webinaire.

Lucien Stanzione a décrypté pour les élus et techniciens vauclusiens la <u>Loi 3DS</u> (Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation,

à la décentralisation et la déconcentration ainsi que sur la simplification de l'action publique locale

Contre la déshumanisation des gares en zones rurales

Lucien Stanzione ne décolère pas. Il ne comprend pas que les guichets humains soient éradiqués des gares de Carpentras, Sorgues et Bollène, discrètement remplacés par des automates. En tout, 13 emplois de chargés de vente, de chef de service et d'agent de réserve auront été supprimés début mars. Un mode opératoire qui pourrait bien entamer les forces vives de la gare TGV d'Avignon et de Cavaillon. Également le sénateur s'indigne que la gare du Thor ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite et demande que des dispositifs soient mis en place pour le permettre. L'homme politique ne peut se résoudre à ce que l'humain disparaisse dans les services publics ruraux et n'ose pas penser à la peu qualitative image de marque que cela induit pour la SNCF mais aussi la Ville auprès des habitants et également des touristes.

Les gares de Carpentras, Sorgues et Bollène accueillent désormais des automates en lieu et place des guichets humains

Pour la défense des huiles essentielles de la lavande et du lavandin

Lucien Stanzione, et Marie-Pierre Monier, son homologue Drômoise ont à nouveau écrit à Julien de Normandie, ministre de l'Agriculture et de l'économie réaffirmant leur soutien à la filière des <u>huiles</u> <u>essentielles de lavande et de lavandin</u> en passe d'être affiliés, par le programme européen Reach (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) aux 'produits chimiques dangereux'.

Sortir de l'ornière

Pour sortir de l'ornière, les sénateurs expliquent : « si les huiles essentielles ont été initialement classées comme produits chimiques dans le traité de Rome, leur production est aujourd'hui reconnue comme exclusivement naturelle ainsi que le précise la définition de la norme ISO relative aux huiles essentielles. Aussi, elles relèveraient aujourd'hui de la définition des produits agricoles figurant à l'article 38 du Traité de Rome et réaffirmée par le traité de Lisbonne : « Par productions agricoles, on entend les produits du sol, de l'élevage et de la pêcherie, ainsi que les produits de première transformation qui sont en rapport direct avec ces produits ».

Cueillette de la lavande DR

Protéger



Pour les sénateurs de Vaucluse et de la Drôme : « La sauvegarde de ce patrimoine de 30 000 hectares sur trois départements : Vaucluse, Drôme et Alpes-de-Haute-Provence, dont les pratiques de culture sont entrées, depuis 2018, à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national revêt un enjeu majeur pour les territoires de Vaucluse. Si la culture de la lavande et du lavandin disparaissaient l'économie, les paysages, les couleurs et les fragrances de la Provence seraient irrémédiablement bouleversés.»

Le problème ?

Le problème ? Reach associe l'huile de lavande à un produit chimique, particulièrement le Linalol, potentiellement réputé allergène. La Communauté Européenne, en classant l'huile essentielle de lavande dans les produits chimiques, porterait un coup fatal à sa culture, à sa production ainsi qu'à sa vente, alors qu'en France et en 2021, 140 tonnes ont été produites.

Le risque à court terme ?

Le risque à court terme ? Que les acheteurs de matières premières des multinationales et des grands parfumeurs revoient rapidement leurs formulations, s'inquiète Lucien Stanzione, évinçant durablement les huiles essentielles extraites des PPAM (principales plantes à parfum, aromatiques et médicinales) produites, en France, par plus de 6 527 exploitations agricoles sur plus de 67 513 hectares dont 33 094 pour la lavande et le lavandin. Pour mémoire, la lavande, le lavandin, la sauge sclarée, la rose, la violette, le jasmin et les fleurs de Bigaradier sont les plus présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Drôme.

Soutien à Olivier Dubois le journaliste otage au Mali

Enfin, le sénateur se mobilise pour la libération d'Oliver Dubois, otage au Mali depuis plus de 10 mois qui a été enlevé à Gao, après avoir voulu interroger un chef intermédiaire du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda. « Père de deux enfants, il a étudié à Avignon et sa famille, restée sans nouvelle de l'enquête antiterroriste ou des services de l'Etat, est très inquiète. Je le suis également compte-tenu du désengagement militaire progressif de la France dans cette région. Le 10 février, dans un courrier au Ministre de l'Europe et des affaires Étrangères, j'ai rappelé mon attachement à la lutte contre le terrorisme et à la liberté de la presse. Je lui ai demandé de bien vouloir me tenir informé des suites réservées aux demandes d'entretien de sa famille. » Le sénateur avait participé à la manifestation de soutien qui s'était déroulée le 20 janvier dernier devant l'hôtel de ville de la mairie d'Avignon.

«

Changement climatique, Lucien Stanzione

soutient les agriculteurs

<u>Lucien Stanzione</u>, sénateur de Vaucluse, a réuni des représentants des professionnels de l'agriculture, syndicats, filières, confréries, élus et assureurs concernés par la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture. Objectif ? Ecouter et collecter les informations nécessaires à porter leur voix lors du travail parlementaire.

En lien avec les élus de la filière agraire

L'élu socialiste reste également très en lien avec <u>Georgia Lambertin</u>, la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse et le président de la Chambre régionale, <u>André Bernard</u>, également sur la question de l'irrigation. Il a également initié une démarche coordonnée avec les sénateurs de la Drôme et des Hautes-Alpes à propose de la nouvelle réglementation européenne <u>Reach</u> (Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals), notamment pour défendre l'huile essentielle de lavande.

De gauche à droite Robert Delaye (élu Chambre d'agriculture de Vaucluse et MSA), Pascal Invernon (conseiller entreprise, chambre agriculture Vaucluse) Christian Borde, Président du syndicat des PPAM de Vaucluse, Lucien Stanzione sénateur de Vaucluse, Représente Monsieur Dominique Begnis, Président de la confrérie de la Fraise de Carpentras, André BernardPrésident de la Chambre régionale PACA d'Agriculture, Jérémie Onde, Viticulteur-Domaine les Ondines à Sarrians, Philippe Vignal, responsable des marchés agricoles chez Groupama Vaucluse, représente Christophe Charransol Président de la Fédération Groupama Vaucluse, M. Landrin, agriculteur à Althen des Paluds

Les travaux parlementaires débutent demain

Le débat parlementaire sur la gestion des risques climatiques en agriculture devrait se tenir demain, mardi 8 février.

Dans le détail

Les producteurs d'huile essentielle ne sont pas opposés à l'évaluation des huiles essentielles, «mais avec des méthodes adaptées au naturel, qui tiennent compte du naturel et du vivant, et avec des moyens compatibles avec leur activité,» expliquent des membres de l'association des producteurs de l'appellation d'origine protégée huile essentielle de lavande de Haute-Provence. Leur demande ? La création d'un statut spécifique pour les plantes, leurs extraits, et leurs usages. «Ces biens sont ancestraux, nous n'avons pas le droit de laisser disparaître ces savoirs, ces productions, ni de les privatiser ; c'est un patrimoine collectif, universel.»

DR L'irrigation, enjeux essentiel de la filière agricole